

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Réalisation audiovisuelle et cinématographique dans le champ culturel artistique et pédagogique
- Réalisation d'un documentaire, d'un court-métrage à partir d'un scénario imposé ou original
- Montage d'un documentaire, court-métrage
- Exposition orale d'un projet cinématographique ou audiovisuel
- Médiation culturelle de l'audiovisuel et du cinéma
- Gestion de projets cinématographiques et audiovisuels
- Ecriture de synopsis et scénario pour le cinéma, la télévision
- Redistribution et exploitation cinématographiques
- Pratiques de diffusion dans le champ de la télévision et du multimédia
- Activités d'éducation à l'image et de médiation culturelle initiées par les ministères de la Culture et de l'Education Nationale concernant le cinéma dans l'enseignement primaire et secondaire, et plus largement toutes formes d'intervention en milieu scolaire
- Conception d'outils pédagogiques audiovisuels
- Production de films documentaires et de fiction
- Médiation culturelle concernant l'utilisation de l'audiovisuel dans les musées ou dans l'action socioculturelle (animation d'ateliers de réalisation, d'ateliers de création, de festivals cinématographiques)
- Montage de projets culturels, artistiques et pédagogiques prenant en compte les aspects financiers dans le cadre du cinéma et de l'audiovisuel
- Participation à des travaux de recherche individualisé dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel

2. Référentiel de compétences

- Mobiliser ses connaissances en histoire, esthétique et théorie du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias au service d'une politique culturelle et du patrimoine
 - Élaborer des projets d'action socioculturelle et artistiques selon les orientations de la structure ou de la politique locale de développement
 - Mettre en œuvre les techniques de réalisation sur différents supports audiovisuels et numériques
 - Ecrire un scénario pour le cinéma, la télévision ou les nouveaux médias
 - Mettre en œuvre le processus de création cinématographique et audiovisuel
 - Maîtriser les méthodes d'enquête filmique en sciences humaines
 - Utiliser les techniques de réalisation audiovisuelles et cinématographiques sur différents supports numériques
 - Rédiger, exposer et analyser un travail de recherche documentaire
 - Promouvoir la diffusion d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles auprès des médias et des publics
 - Animer des manifestations événementielles autour des créations cinématographiques ou audiovisuelles
 - Réaliser un documentaire, un court-métrage de fiction
 - Diriger une équipe technique
 - Appliquer les méthodes de l'anthropologie filmique dans la réalisation d'un documentaire
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

MASTER – CINEMA ET AUDIOVISUEL

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.